

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat,  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 AVRIL

### INFORMATIONS

#### DÉSARMEMENT

Le *Journal de Genève* publie une dépêche de Vienne qui constate qu'une vive inquiétude se fait jour dans les cercles politiques de cette capitale, au sujet du projet prêté à l'empereur Guillaume de provoquer cet été une conférence pour obtenir le désarmement général et simultané.

Les hommes d'Etat autrichiens considèrent une pareille négociation comme remplie de dangers, attendu que le refus presque certain de la Russie et de la France pourrait créer des complications internationales.

Le *Journal de Genève* ne croit pas au projet de réconciliation avec la France, qui est d'une réalisation difficile, aussi longtemps que l'Allemagne persistera à retenir ses conquêtes de 1870 et la France à les revendiquer.

Suivant le *Rappel*, le conseil des ministres qui s'est tenu hier devait discuter la mise en liberté de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans.

Le conseil s'est tenu et ne s'est nullement occupé de la libération du prisonnier de Clairvaux.

Dans cette séance, les ministres se sont occupés des élections municipales de Paris. M. Constans a demandé qu'on attendit à jeudi pour fixer leur date.

Les ministres se sont occupés ensuite de divers projets à déposer à la rentrée de la Chambre. Il a été décidé, notamment, qu'elle serait saisie d'un projet relatif à l'établissement d'un droit d'accise sur les raisins secs. M. Constans déposera un projet relatif à l'assistance publique dans les campagnes.

Il se confirme que la division de l'ecclésiastique italienne de Spezia viendra à Toulon saluer M. Carnot et sera commandée par l'amiral Lovrademaria.

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* constate que la décision prise à Jersey, concernant l'investiture des candidats municipaux, a causé un grand mécontentement dans plusieurs comités boulangistes de Paris.

Le choix de certains candidats, tels que M. de Susini, est considéré comme absolument malheureux.

Les candidats non investis laissent éclater leurs protestations ; ils déclarent hautement qu'ils se moquent de l'investiture et resteront candidats.

M. Raynal a prononcé lundi un discours dans un banquet de 800 couverts à Carbon-Blanc (Gironde). Il constate que la scission qui s'est opérée dans le parti boulangiste constitue l'effondrement du boulangisme ; il fait ressortir que tous les partis, jusqu'aux monarchistes, se réclament aujourd'hui de la République.

Il estime que le meilleur moyen pour les républicains de profiter des solutions proposées pour les questions sociales et économiques, c'est d'éviter la protection à outrance qui ne tarderait pas à nous être fatale.

On a annoncé la mort de la maréchale Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.

La maréchale était veuve et très riche lorsqu'elle épousa le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, qui adopta la fille unique née d'un premier mariage et devenue depuis la comtesse Davillier. A la mort du maréchal, le comte Davillier, écuyer de l'Empereur, releva le nom de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. Il n'a eu qu'une fille qui a épousé le baron Tony Mariani.

Les maréchales survivantes sont maintenant : la maréchale Saint-Arnaud, retirée à Arcachon ; la maréchale Niel, retirée à Chambéry ; la maréchale Péliissier, duchesse de Malakoff ; la maréchale de Mac-Mahon, duchesse de Magenta ; la maréchale Randon, qui habite près de Grenoble, et enfin la maréchale Bazaine, qui est au Mexique.

On prête assez volontiers à tous les princes de Bourbon une ressemblance plus ou moins éloignée avec Henri IV. A ce propos, nous retrouvons dans Voltaire le détail suivant :

« De toute la race d'Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus ; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, était cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV accompli. »

### ÉTRANGER

#### Nouvelle manifestation de Guillaume II

Le jour de Pâques, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié en première page, en caractères italiques, un document qui causera quelque sensation.

Voici le document en question que nous donnons dans sa presque intégralité :

« Dans le discours du 16 février, en ouvrant les délibérations du Conseil d'Etat, l'Empereur a appelé l'attention sur la grande importance résultant de la coopération de l'Eglise et de la charité chrétiennes pour la réalisation de ses intentions tendant à l'amélioration du sort ainsi que du bonheur des classes ouvrières. »

» Cet appel est accueilli avec la plus grande

joie par les représentants de l'Eglise. Aussi nous ne doutons pas que l'Eglise et ses ministres ne trouvent là un nouvel encouragement afin de se consacrer avec un zèle ardent aux devoirs qui leur incombent sur ce terrain.

» Il n'est pas douteux que les principaux moyens de propagande de l'Eglise résident dans l'accomplissement du devoir sacerdotal, dans la prédication et la direction spirituelle des consciences.

» Si l'on réussit à imprégner les paroisses ainsi que chaque ouaille des sentiments de la foi chrétienne, à tel point que cette foi devienne une force pénétrant toute la vie humaine, on aura alors trouvé la meilleure base pour résoudre les questions sociales selon les préceptes chrétiens.

» Les prêtres, ainsi que les organes de l'Eglise, devront, encore plus activement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, apporter tous leurs soins, toute leur énergie à favoriser tous les efforts tendant à améliorer la situation morale et matérielle des classes ouvrières, surtout les œuvres ayant pour but le soulagement de la misère. »

Suit une longue énumération des fondations que doit favoriser l'Eglise : asiles pour malades, habitations salubres, refuges pour enfants, maisons d'éducation, etc., etc.

« Toutes les paroisses doivent, selon les besoins locaux et plus urgents, participer à l'amélioration du sort des classes ouvrières. C'est de l'Eglise que doit provenir l'impulsion sur les classes aisées pour éveiller leurs intérêts aux œuvres de charité chrétienne. »

» L'Eglise contribuera ainsi à la glorification du royaume de Dieu sur cette terre, et au salut de la patrie. »

Les dépêches particulières constatent que l'essai de démocratisation du corps des officiers en Allemagne cause une grande agitation parmi

50 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Séverin, pâle d'émotion, se laisse tomber sur une chaise.

Tous l'entourent. On pleure, on rit, on s'embrasse...

Puis viennent les explications : l'extrême jeunesse de Joseph, son attitude respectueuse et repentante, avaient prévenu les juges en sa faveur. Le sergent s'était montré superbe dans son désir d'amoinrir les torts du prévenu.

Une heure plus tard, il disait à Sulpice en dégustant une chartreuse :

— Ai-je joliment embrouillé l'histoire ? Le colonel lui-même n'y voyait que du feu... aussi, m'a-t-il rabroué en diable... Bah ! affaire de discipline, pas si fâché que ça, au fond.

Non, nul membre du tribunal n'était fâché, au fond, de pouvoir acquitter cet enfant qui promettait de réparer dans l'avenir une première faute.

— On pense, reprit Sulpice, que le général lui enlèvera ses galons de caporal, mais il les regagnera et d'autres avec, je vous en réponds... Joseph a subi aujourd'hui un ébranlement qui en fera un autre homme. Croyez-moi, vous n'avez plus rien à craindre pour lui.

— Si j'étais à sa place, je demanderais mon transfert dans un régiment de chasseurs à cheval, en Algérie.

— L'Algérie, c'est bien loin ? hasarda Geneviève.

— Non, pas très loin, ma petite fille, dit Landry en l'embrassant.

On se tenait les mains... Séverine versait de douces larmes.

Puis tous formulèrent une silencieuse, mais fervente action de grâce !

— A propos, dit le jeune homme, nous pourrions le voir à quatre heures.

— Quelle joie ! s'écria Séverine, ah ! Sulpice, vous pensez à tout !

XVII

La plaine dépouillée prend des airs de lande ; seuls, les pommiers portent encore

leurs fruits où le pourpre le dispute au jaune doré.

Nous sommes à la fin de septembre. L'automne, tout en se parant de ses attraits particuliers, emprunte à l'été mourant un reste de chaleur et de brillante clarté.

Les aubes, voilées par de légères brumes et exquises de fraîcheur, émergent des mystères de la nuit.

Les crépuscules, aux traînées lumineuses, déroulent leur voile grisâtre sur le paysage, avec une caressante lenteur.

Plus de lumière crue, de lignes nettes ; partout, dans nos contrées de l'Ouest, s'épand la ravissante gamme des demi-tons.

Voici le règne du clair obscur. Les brouillards s'élèvent sur les eaux, les nuages flottent dans l'air, jouant avec le rayon auquel ils s'irisent... et qu'ils finissent bientôt par obscurcir, les ingrats !

La vallée de la Vère n'est point en retard sur la saison.

Le vingt-deux septembre, vers quatre heures du soir, Séverine Darnetal, songeuse, presque recueillie, s'asseyait à l'ombre d'un hêtre.

La situation, au renflement de la colline, permettait à son regard de dominer les alen-

tours, depuis la rivière murmurante jusqu'à la ligne de rochers à l'horizon.

Du même coup d'œil, la jeune fille peut embrasser le coin pittoresque où la nature lui a révélé les secrets de son immortelle beauté en provoquant son amour. Amour dont elle n'a jamais pu se déprenre, tellement la charmante l'avait conquise avec cette langue mystérieuse dont les mots fatidiques se font entendre dans le silence des solitudes.

Dans ce pli de terrain, s'élève le foyer où elle a souffert, travaillé, aimé, où sa mère est morte... Sa mère ! Le regard de la jeune fille voudrait percer l'azur où la nuit va allumer ses feux... Elle doit être contente, la mère ! Tous ses enfants suivent la route d'honneur et de devoir tracée par elle... L'époux qu'elle appuyait de sa force, voit sa vieillesse respectée, heureuse... Gardienne fidèle, sa fille, la sauvage Marjolaine, a rempli sa promesse, elle a servi, surveillé, protégé la couvée...

Oh ! le passé est bon, malgré ses épreuves. Et l'avenir ?

L'avenir ? Voyez-vous là-bas, par ce coin découvert où la vallée s'élargit, de hautes cheminées qu'enveloppe une fumée bleuâtre ? Là, est l'avenir.



les officiers nobles et riches; on parle de nombreuses démissions.

#### LES ARMEMENTS DE L'AUTRICHE

On assure que le ministère de la guerre demandera trois millions de florins aux délégations pour compléter les cadres de la landwehr, et quatre millions pour parer aux premiers frais de la fabrication de la poudre sans fumée.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 avril 1890.

La Bourse d'aujourd'hui tient les promesses qu'avait fait concevoir la séance de samedi. Le 30/0 fait 88.75; le 4 1/2 0/0 106.75.

Grand calme sur les actions des Sociétés de Crédit, sauf sur le Crédit Foncier qui est vivement demandé à 4,335.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est très soutenue à 790. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont tenues avec beaucoup de fermeté à 608.75. Le titre est rare sur le marché.

La Société Générale, coupon de 6.25 détaché, s'inscrit à 470. La Banque d'Escompte se tient à 517.50. La Société de Dépôts et Comptes courants montre de bonnes dispositions à 602.50.

Dans le groupe des Fonds étrangers on recherche surtout le 4 1/2 0/0 Portugais, coté 486.75 après détachement d'un coupon de 44.25 qui sera vite regagné avec les dispositions actuelles du marché. Cette bonne tenue des Fonds Portugais coïncide avec l'annonce d'un emprunt de 55 millions qui sera émis le 15 courant aux guichets du Crédit Lyonnais, du Crédit Industriel, de la Société Générale du Comptoir d'Escompte et de la Banque d'Escompte. L'opération comprend 136,300 obligations de 500 fr. 4 0/0 rapportant 20 fr. nets d'impôts portugais et payable semestriellement le premier avril et le premier octobre. Le prix d'émission est fixé à 436.50. On verse 50 fr. en souscrivant, les autres versements sont échelonnés jusqu'au 21 juin.

En Banque, l'obligation 4 0/0 des Chemins de Fer Orléans se négocie activement à 372.50.

Les Pierrières de Ceylan ont des transactions suivies à 63.75. La Gold Trust s'inscrit à 75.

L'obligation des Chemins Economiques cote 400.

#### PILULES GICQUEL, purgatives. 1fr 50

#### NOUVELLES MILITAIRES

##### CARROUSEL A EPERNAY

Un carrousel, organisé par les Dames de la Croix-Rouge, aura lieu à Epernay très prochainement.

Les officiers de cavalerie qui ont répondu à l'appel des organisateurs, appartiennent aux 4<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> dragons, en garnison au camp de Châlons.

C'est assurément chose nouvelle pour Epernay, qu'un carrousel, et, de mémoire d'homme, on ne se rappelle avoir vu dans cette ville une fête semblable, qui aura certainement un grand succès.

En ce moment, les membres de la famille, ceux de Caen compris, s'agitent dans ces murs, comme les abeilles d'une ruche bourdonnante, pour préparer à la sœur, respectée et chérie, le plus charmant des chez soi.

On l'a laissée à la maison... pour toute compagnie, les souvenirs, et... les rêves!

Souvent, toujours, le rêve est plus beau que la réalité... mais, silence, si l'avenir lui garde encore des heures sévères, ne retrouvera-t-elle pas, dans son âme courageuse, la force et la patience?

L'ombre descend sur la vallée, les premières étoiles se montrent à l'horizon; l'heure du soir dispose au recueillement.

— Ma dernière veillée de jeune fille, songe la cadette des Darnetal... Alors, une mélancolique douceur commence à s'infiltrer dans ses veines... Soudain un pas rapide lui fait relever la tête...

C'est Sulpice dont le bras entoure sa taille.

Elle s'appuie sur ce cœur fidèle et sourit, pendant que le fiancé murmure à son oreille:

— Enfin, c'est demain! ma Marjolaine.

FIN.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Comment on voyageait en 1789

La Revue de l'Anjou publie chaque mois, sous le titre: le Portefeuille d'un curieux, d'intéressantes notes et notices sur l'histoire, la littérature, l'archéologie, les mœurs angevines. Nous croyons que la chronique ci-dessous, extraite de l'une des livraisons, pourra intéresser nos lecteurs:

En 5 ou 6 heures on se rend maintenant d'Angers à Paris, entre deux repas, et sans aucune gêne, il faut bien en convenir, malgré les plaintes qui montrent que les exigences des voyageurs sont, en ce temps de vapeur et d'électricité, d'autant plus grandes que les progrès sont, de ce côté du moins, plus considérables. Il peut être curieux de rappeler comment on voyageait il y a 100 ans.

En 1789, un Angevin, qui désirait accomplir le grand voyage de Paris, devait aller retenir sa place chez MM. Allory et Huard, directeurs des Messageries Royales à Angers.

La Diligence partait de la place Cupif (du Grand-Louis) deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, à 40 h. 3/4 précises du matin. « L'heure passée, on n'attend personne », disait l'impérieux « avis aux voyageurs ». La lourde voiture, généralement au grand complet, s'ébranlait, pendant que chacun se tassait le moins mal possible dans le coupé (le plus recherché), l'intérieur, la rotonde, l'impériale d'où la vue était meilleure, et l'on allait, pour se remettre des premières courbatures, coucher à La Flèche (12 lieues) après s'être arrêté à Suette (3 lieues) et à Durtal (4 lieues plus loin).

Le lendemain, dès l'aube, et même avant, il fallait se remettre en route, pour aller dîner au Mans, par Foulletourte et Guécélard. Il paraît même que les messagers et les aubergistes s'entendaient souvent, comme aujourd'hui dans certains buffets de gare, pour faire payer un diner qu'il était impossible de manger: la corne du conducteur invitait les voyageurs à reprendre leur place, bien avant le départ. Après avoir passé Bonnétable, la diligence et ses voyageurs s'arrêtaient à Bellesme, dans le Maine, pour un nouveau coucher.

De Bellesme par Remalard, on arrivait à la Loupe, à l'heure du diner; on soupait à Chartres, après avoir passé à Courville, et l'on arrivait, avec pas mal d'ennuis, à Paris, le troisième jour, pour dîner, — quand il n'y avait pas de retard! — après avoir traversé, au grand bruit du fouet des postillons, Maintenon, Rambouillet et Versailles. C'était déjà un progrès, — car on progressait même avant 1789!

Quelques années plus tôt, en 1772, le Fourgon ou la Messagerie, qui partait d'Angers tous les dimanches à 3 heures du matin, n'arrivait à Paris que le vendredi soir.

Le Carrosse, qui abandonnait l'itinéraire ci-dessus à Remalard, continuait par Saint-Jean-du-Merger, Châteauneuf, Dreux, La Queue et Versailles, et mettait huit jours de Paris à Angers.

Ceux qui préféraient aller à cheval trouvaient des bidets; et les grands seigneurs, les jeunes mariés, les prodiges, qui cherchaient plus d'aise et moins de promiscuités, trouvaient des chaises roulantes de poste, « pour toutes sortes de route », à la place Cupif.

On sait que, par son ordonnance du 19 juin 1464, Louis XI avait établi, sur les grands chemins du royaume, de quatre en quatre lieues de poste, pour le service royal, et pour le service particulier, des dépôts de chevaux légers tout harnachés, si légers même que Brantôme rapporte la facétie de Brusquet qui, comme maître de poste à Paris, ayant jusqu'à cent chevaux dans ses écuries, s'intitulait plaisamment « capitaine de cent chevaux-légers. »

En 1789 on payait, par poste de 4 lieues, 1 livre 5 sols pour 4 cheval; pour 6 lieues (une poste et demie), 4 livre 17 sols 6 deniers; pour 8 lieues (deux postes), 2 livres 10 sols. On pouvait obtenir jusqu'à 40 chevaux, au

prix de 12 livres 10 sols, pour une poste; 48 livres 5 sols, pour une poste et demie; et 25 livres, pour 2 postes.

On comptait 68 lieues de poste d'Angers à Paris, par Le Mans, Nogent-le-Rotrou et Chartres, et 86 lieues par la route d'Angers, la Daguenière, la Ménitrie, les Rosiers, Saint-Martin-de-la-Place, Saumur et la Chapelle-Blanche, Tours et Orléans.

Le Coche ou la diligence partait de Paris, rue d'Enfer-Saint-Michel, à l'Image-Saint-Louis, le mercredi à 7 heures du soir, et le samedi à la même heure, pour arriver à Angers soit le samedi, soit le mardi à 6 heures du soir.

Le prix des places de la diligence coûtait de Paris à Angers, nourriture comprise, 54 livres 4 sols en 1789 (1), et 53 livres 4 sols en 1790. Dans le cabriolet seulement 37 livres. Et pour les bagages, qui devaient être apportés dès la veille au soir, ou le matin de 8 à 9 heures, chaque voyageur payait 3 sols et 9 deniers par livre.

Une berline à 6 places faisait deux fois la semaine le service d'Angers à Nantes avec relai à la Roche-an-Brenil, paroisse de Saint-Jean-de-Linières, Champtocé, Varades, Ancenis. Le prix de la place était de 48 livres pour 24 lieues de poste. Il y avait une journée de route.

Pour Tours (29 lieues de poste) et Saumur (12 lieues de poste), la diligence partait également deux fois la semaine; elle quittait Angers à 8 heures du matin et arrivait à Saumur à 5 heures du soir. Le lendemain matin à 4 heures elle quittait Saumur et arrivait à Tours à 6 heures du soir. Le prix des places d'Angers à Saumur était de 9 livres, et d'Angers à Tours de 21 livres.

D'Angers à Rennes, la messagerie qui s'exploitait « par une charrette couverte, chevaux de selle et autres commodités pour le public », mettait huit jours à faire le transport des voyageurs.

D'Angers partaient aussi une ou deux fois par semaine des messagers pour diverses localités de l'Anjou, pour La Flèche, Beanfort, Longué et Bourgueil, Bangé et Brissac, Château-Gontier, Chemillé, Cholet et Mortagne, Candé, Craon et Vitré, Gonnord et Joué, Jallais, Lion-d'Angers, Saint-Georges-sur-Loire, Morannes, Montreault et Saint-Florent, Martigné-Briant, Pouancé, Thouaré, Vézins, Vihiers, etc.

JOSEPH DENAIS.

#### On lit dans le Figaro:

« Aux diners de famille et d'intimité, on apporte, au dessert, de charmantes assiettes où est notée (sur les bords) la musique, où sont imprimés les couplets de nos vieilles chansons de France. L'assiette est, en outre, décorée d'une scène très bien dessinée et joliment coloriée, tirée par l'artiste du sens de la chanson.

« Le Clair de la lune, par exemple, vous échoit, vous devez chanter le premier couplet, et la tablée achèvera la chanson en chœur. On a placé la Mère Michel devant votre voisine, elle entonne la complainte, etc. Très gaie, cette renaissance d'un vieil usage. »

ANGERS. — Sait-on combien Angers possède d'hôtels, cafés, restaurants, auberges, débits, comptoirs, épicerie-restaurants? Environ 900; c'est-à-dire 1 par 80 habitants.

Et l'on se plaint, dit le Journal de Maine-et-Loire, que le commerce ne va plus.

#### LA STATUE DE BELON ET L'ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS D'ANGERS

La ville de Foulletourte (Sarthe) se prépare à ériger une statue en l'honneur d'un de ses plus illustres enfants, le voyageur Pierre Belon.

Cette statue, mesurant 2 mètres 33 de hauteur, sera prochainement fondue dans les ateliers de l'Ecole nationale des Arts et Métiers d'Angers.

Le modèle est dû au ciseau d'une artiste de Foulletourte, M<sup>lle</sup> Anaïs Lorient.

(1) Ce qui ferait au moins 90 fr. de notre monnaie actuelle.

La ville du Mans, croyons-nous, possède déjà, depuis quelques années, la statue de Pierre Belon.

TOURS. — Suicide. — Dans la nuit du 7 avril, le sieur Paul Blain, âgé de 65 ans, originaire de Veigné, canton de Montbazou (Indre-et-Loire), exerçant la profession de jardinier, demeurant rue du Boisdenier, s'est suicidé dans une des servitudes d'un terrain lui appartenant, rue Lakanal, à Tours.

Pour accomplir son funeste dessein, Blain avait, après avoir hermétiquement fermé toutes les issues de la pièce, placé un chaudron au milieu de la susdite, dans lequel il alluma du charbon de bois, puis se coucha sur un paillasson et attendit la mort.

C'est son fils Silvain, qui, hier matin, surpris de ne pas voir son père comme à l'ordinaire, le chercha et le découvrit, rue Lakanal, dans l'état ci-dessus.

Le défunt laisse une veuve et trois garçons, âgés de plus de 25 ans.

On attribue la cause de ce suicide à des chagrins de famille.

Application de la loi Grammont. — Une contravention a été relevée contre le sieur Pierre Arrault, marchand de bois, à la Tranchée, pour avoir exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements à un cheval attelé dont il avait la conduite et pour avoir parcouru plusieurs rues de Tours au grand galop.

POITIERS. — Rixe sanglante. — Dans la nuit de dimanche à lundi, une de ces rixes comme il n'en survient que trop souvent à la sortie des bals de faubourg, a eu lieu à la Cueilie, entre quatre jeunes gens, pour un motif des plus futiles. Luttant seul contre les trois autres, le sieur Duverger, homme d'équipe au chemin de fer, demeurant faubourg Saint-Lazare, a frappé successivement de trois coups de couteau le nommé Ernest Vermin, demeurant à Bel-Air.

M. Lethoux commissaire de police, accompagné du docteur Chrétien, s'est aussitôt rendu sur les lieux. Le blessé a été transporté à son domicile. Son état est des plus graves; les coups lui ont été portés dans le dos.

Le nommé Duverger, qui est veuf depuis peu de temps et père de deux enfants en bas âge, a été arrêté.

#### ASSASSINAT D'AZÉ

Mercredi soir, 2 avril, au bourg d'Azé, canton de Château-Gontier, vers 10 heures, on a trouvé, près le château de M<sup>me</sup> Lepeq, le cadavre d'un jeune homme, qu'on reconnut aussitôt pour être celui du fils Bourbon, Etienne, âgé de 46 ans, dont la mère demeure au bourg d'Azé.

D'après les renseignements pris et les constatations faites, il résulte que Bourbon est parti vers 7 heures de Bertrée, sur la route de Châtellain (où il est apprenti forgeron), pour venir voir sa mère. Vers 9 heures 1/2, il aurait pris un fusil et aurait été braconner dans les environs du château de M<sup>me</sup> Lepeq; à 10 heures, il aurait fait la rencontre d'un individu, poste inconnu, une discussion aurait eu lieu, puis une lutte, dans laquelle celui-ci aurait pris le fusil de Bourbon et aurait tiré sur lui un coup à bout portant. Le cœur et les poumons étaient perforés. La mort a été instantanée. Le fusil a été retrouvé à environ vingt mètres du cadavre. Il n'y a donc pas eu de suicide.

Pour expliquer cet assassinat, plusieurs versions circulent, quelques-unes assez graves; nous n'en dirons rien en ce moment, pour ne pas entraver l'action de la justice.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi du jeune Henri-Paul Termeau, condamné à mort, le 28 février dernier, par la Cour d'assises d'Eure-et-Loir.

NANTES. — Voici quelques détails sur une collision qui s'est produite samedi matin à la gare de la Bourse:

Le train de Saint-Nazaire était en retard et l'on chargeait précipitamment les bagages. Ce



lui de Bretagne, qui part dix minutes après l'autre et qui suit la même voie jusqu'à Savennay, s'est mis en marche à l'heure réglementaire, et le mécanicien n'a pas vu que la voie était fermée.

Le garde-barrière du pont de la Bourse a fait les signaux réglementaires pour arrêter, mais il était trop tard lorsque le mécanicien aperçut son drapeau.

Le mécanicien, alors, a sifflé désespérément. Le chef de station entendant ces coups de sifflet a prévu qu'un horrible malheur allait arriver. Il a bondi sur la machine du train de Saint-Nazaire et l'a fait mettre en marche.

Le second train, rencontrant alors l'autre, n'a fait que le pousser violemment, brisant seulement les vitres du fourgon de queue.

**LE MANS.** — *L'explosion de la rue Saint-Dominique.* — La rue Saint-Dominique est peu favorisée par le sort. Après le terrible incendie qui a coûté la vie à quatre personnes, voici qu'un nouvel accident vient de se produire.

Dimanche matin, dans les caves de M. Bruneau, teinturier, une terrible explosion retentit, les glaces de la devanture, volant en éclats, furent projetées dans la rue, mais par bonheur n'atteignirent personne.

M. Bruneau était descendu dans sa cave avec une lumière et avait, par mégarde, mis le feu à des fûts de benzine qui avaient éclaté. M. Bruneau a été gravement brûlé aux mains et à la figure, mais il a pu heureusement fuir, avant qu'une deuxième explosion, plus terrible que la première, se soit produite, causée par l'inflammation de deux fûts de pétrole.

La panique commençait à se répandre dans le quartier lorsque les pompiers sont arrivés.

Grâce à l'énergie des secours, l'incendie, qui avait gagné le rez-de-chaussée, ne tarda pas à être rapidement circonscrit et à s'éteindre.

#### VIVE LE DUC !

Les monarchistes de Rennes continuent leurs manifestations en faveur de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans.

Voici, d'après le *Courrier de Rennes*, le compte-rendu d'une manifestation, qui, la semaine dernière, a mis fortement en émoi la police :

Ce matin, avec les premières lueurs du jour, apparaissait, se balançant dans les airs, une immense oriflamme bleue, portant ces mots : Vive le duc ! et ornée de fleurs de lys. Elle avait été accrochée au fils télégraphique qui relie l'École d'artillerie à l' Arsenal. L'étendard flottait juste au devant du Calvaire.

Les curieux n'ont pas tardé à s'arrêter devant l'oriflamme qui ondulait fort gracieusement sous la brise matinale et attirait tous les regards.

Mais elle a aussi bientôt attiré la police. Nous voyons arriver M. l'inspecteur Gagneux, accompagné de nombreux agents qui montent la garde sous l'oriflamme, que personne ne songe à enlever.

Un facteur des télégraphes est requis pour décrocher l'emblème séditieux. Après un certain temps, ce fonctionnaire pédestre arrive muni d'une gaule de ligne moitié trop courte. Et la foule de rire.

Sans trop se presser, le facteur retourne en chercher une autre composée de deux bouts. A l'extrémité, il attache une serpette et essaie de nouveau. On rit de plus fort en plus fort, l'appareil est encore trop court. M. l'inspecteur Gagneux réquisitionne un omnibus appartenant à M. Brogi. Le facteur monte sur la plateforme, lève le bras et agit désespérément sa trique. Il s'en faut encore de la hauteur d'une petite tour Eiffel.

L'aura !  
L'aura pas !  
Et tout le monde de rire.  
Un détachement du 41<sup>e</sup>, venant de la caserne de l'Ouest, passe à ce moment. Les hommes lèvent la tête et sourient en lisant l'inscription.

Un passant propose d'aller chercher à l'usine

à gaz une de ces perches qui servent à allumer la façade de l'Hôtel de Ville. La perche est bientôt apportée. La serpette passe de la gaule à la perche.

Une troisième opération commence. L'assistance pouffe de rire. La perche est encore trop courte. Un sergent de ville arrête au passage un brave charbonnier traînant sa charrette, et qui a l'air tout hauri de cette affaire.

Le facteur monte sur la voiture et arrive à l'oriflamme, mais la brise qui s'est élevée fait tourner l'étendard qui échappe continuellement aux tentatives de la serpette.

Le facteur, n'en pouvant plus, est remplacé par un jeune homme. Tout le monde se gare, car la perche ne paraît pas être en mains habiles, et recevoir cette longue trique sur la tête n'a rien d'atrayant.

Enfin, la serpette a touché le fil télégraphique. Tous les nez regardent le ciel. Un, deux, trois, l'homme à la perche donne une secousse. Patatras ! voilà l'étendard, le fil télégraphique, la perche et le bonhomme sens dessus dessous. C'est un sauve-qui-peut général.

Heureusement, il n'y a ni morts ni blessés. M. Gagneux roule l'oriflamme, et un agent porte triomphalement ce magnifique trophée.

### VARIÉTÉS

## LE Puits MYSTÉRIeux

NOUVELLE

Par J. de CHATEAU-CHALONS (1)

Dans la matinée du 20 juillet 1467, un mouvement inaccoutumé régnait dans le château de Montsoreau, qui appartenait alors au baron Jean de Chambes, capitaine de la garde Ecosaise et un des favoris du roi Louis XI.

Une foule de valets et d'hommes d'armes allaient et venaient avec empressement, transportant des meubles, mettant tout en ordre dans les appartements et accumulant des provisions de bouche, comme si on eut voulu pourvoir aux besoins d'une armée, ou se disposer à soutenir un long siège.

Une nouvelle, apportée au point du jour, était la cause de ces préparatifs extraordinaires. Un courrier, venant de Loudun, avait annoncé que Sa Majesté le roi Louis XI arriverait au château de Montsoreau vers midi, avec une suite nombreuse, et qu'il y passerait la nuit.

Vers onze heures, le baron, à la tête d'une quarantaine d'hommes d'armes qu'il avait réunis à la hâte, alla au-devant du roi, sur la route de Fontevault. Il le rencontra sortant de l'église abbatiale, dans laquelle il s'était arrêté un instant, pour prier devant une statue représentant la Sainte-Vierge et qui était en grande vénération dans le pays.

Louis XI, en ce temps-là, ne ressemblait guère au portrait que certains historiens, et, à leur suite, les romanciers, se sont plu à peindre. Ce n'était pas le vieux roi, parvenu au dernier terme de la décrépitude, luttant désespérément contre les infirmités qui l'entraînaient fatalement vers la tombe, et passant ses dernières années en compagnie de tisanes et d'images de plomb qui, pas plus les unes que les autres, ne pouvaient le sauver d'une mort prochaine.

Agé de 43 ans environ, plein de force, le visage brillant de santé, il portait fièrement le casque et la cuirasse et faisait caracolier avec une ardeur toute juvénile le superbe et fougueux cheval de race normande qu'il montait.

Entouré des principaux officiers de sa maison, parmi lesquels on remarquait Tristan l'Hermite, grand-prévôt de l'Hôtel, le chambellan Philippe de Commines, et le barbier Olivier Le Daim, il causait familièrement avec eux tout en marchant au grand trot, et montrait dans sa conversation cette apparente bonhomie qui lui était habituelle et sous laquelle il cachait son caractère ombrageux, despotique et vindicatif.

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont un traité avec la Société des Gens de lettres.

Il accueillit le baron de Montsoreau avec une affabilité charmante et se plut à lui rappeler qu'ils avaient été compagnons d'armes dans la campagne de Suisse ainsi qu'à la bataille de Montléry.

Son arrivée au château fut saluée par des décharges de mousqueterie et par les acclamations de la foule qui remplissait les cours et les abords du vieux manoir.

Il fut reçu par la baronne de Montsoreau, Jeanne de Chabot, qui l'introduisit dans la grande salle, où un splendide dîner était servi.

Le roi prit place, ayant à sa droite Jeanne de Chabot et son mari ; à sa gauche, Jacques Coyctier, son médecin, chargé de goûter les mets et les vins avant qu'ils ne fussent présentés à Sa Majesté, sage précaution dans un temps où le poison jouait un grand rôle dans la politique ; Louis XI, mieux que tout autre, en savait quelque chose.

En face du roi étaient : le grand-prévôt Tristan, dont le visage sombre s'accordait parfaitement avec le genre de fonctions qui l'ont rendu célèbre ; le barbier Olivier Le Daim, vraie figure de renard, regardant tout le monde en dessous ; Antoine d'Aubusson, gouverneur de Touraine, le duc de Cérès-Brancas et autres grands personnages.

Puis venaient divers officiers du roi, des gentilshommes et plusieurs châtelaines du voisinage, entre autres la belle comtesse de Brézé, dame d'honneur de la reine.

Le roi mangea de fort bon appétit et fit largement honneur à l'excellent vin récolté sur les coteaux de Montsoreau et qui déjà, à cette époque, avait conquis une grande renommée.

Fort gai, convive aimable, conteur spirituel, il faisait le récit d'une aventure assez piquante qui s'était passée tout récemment à la cour, lorsque, tout à coup, sa voix se trouva couverte par un tapage assourdissant, venant d'une place voisine, et où dominaient des éclats de rire, partant comme des bouquets de fusées.

Le baron donna immédiatement l'ordre à son sénéchal d'aller faire cesser ce bruit. Lorsque maître Cornélius (ainsi se nommait le sénéchal) rentra au bout de quelques instants, après avoir rempli sa mission, le roi l'interpella :

— Quelle était donc la cause de cette grande gaieté des habitants de Montsoreau ? dit-il.

— Oh ! bien peu de chose, sire, répondit le sénéchal, balbutiant et faisant des efforts pour vaincre sa timidité naturelle.

— C'est répondre en diplomate, reprit le roi. Pourquoi ne pas dire tout de suite ce dont il s'agit. Si c'est un secret d'État, ajouta-t-il en riant, personne n'est mieux placé que nous pour vous entendre.

Stimulé par un regard menaçant de son maître, le baron de Montsoreau, Cornélius prit un peu d'assurance et répliqua :

— Sire, un domestique ayant descendu un seau dans le puits, a ramené, non pas de l'eau, mais toute une nichée de petits lapins. C'est ce qui a excité l'hilarité des nombreuses personnes présentes.

— Les lapins étaient morts, noyés, sans doute ?

— Pardon, sire, ils étaient parfaitement vivants.

— Pâques-Dieu, baron de Montsoreau, s'écria le roi, le Diable serait-il logé dans votre puits ?

— On serait tenté de le croire, répondit le baron, d'autant plus que plusieurs faits de ce genre se sont déjà produits. Ainsi, on a retiré du même puits des volailles vivantes, des fruits, des légumes, des pièces d'argent et autres objets.

— Mais c'est merveilleux !

— La veille de Noël dernier, continua le baron, un de mes serviteurs a trouvé dans le seau plusieurs aunes de boudin...

Le roi et tous les convives se mirent à rire. Le grand-prévôt lui-même, qui ne riait pas quatre fois par an, prit part à la gaieté générale.

— Du boudin ! reprit le roi, c'était tout-à-fait de circonstance. Voilà un diable aussi intelligent qu'aimable compère. Pâques-Dieu,

baron, nous ne repartirons pas d'ici sans avoir essayé de faire sa connaissance. Après le repas nous irons visiter votre puits, qui va devenir la huitième merveille du monde.

Le dîner terminé, le roi frappa amicalement sur l'épaule du baron, en lui disant : — « Allons voir le diable ! »

Le puits mystérieux était situé dans une cour faisant partie de l'enceinte du château et au flanc de la colline au haut de laquelle on voyait les ruines d'une ancienne forteresse, bâtie, dit-on, au temps de Foulques-Nerra, comte d'Anjou.

A en juger par la chaîne enroulée sur le treuil, il pouvait avoir une profondeur de soixante à quatre-vingts pieds.

— Faites descendre le seau, dit le roi au baron.

Mais déjà la belle comtesse de Brézé, curieuse comme toutes les filles d'Eve, et impatiente d'obtenir par elle-même un exemple des merveilles que produisait ce puits, avait mis la main sur la manivelle et essayait de la mettre en mouvement.

— Ah ! comtesse, s'écria Louis XI en venant à elle, vos charmantes petites mains entreprennent une tâche bien au-dessus de leurs forces. Voulez-vous accepter le secours de notre main royale ?

Et sans plus de façon, le roi, saisissant la manivelle, aida la comtesse à la faire tourner, tandis que les assistants, charmés de la franche bonne humeur de Louis XI, riaient de tout leur cœur.

Le seau ayant été remonté au bout de quelques instants, on y trouva, à la stupéfaction générale, un magnifique bouquet de roses, d'œillets et de jasmin agencés avec beaucoup de goût.

Le roi prit le bouquet.

— Je ne sais, comtesse, dit-il, si je dois vous offrir ces fleurs, car venant des griffes de Satan, elles ont, sans doute, une affreuse odeur de soufre.

— Je demande pardon à Votre Majesté, répliqua la comtesse, qui avait pris le bouquet et l'approchait de son visage, elles exhalent un parfum délicieux.

(A suivre.)

#### TANIS (Manche).

Depuis au moins quinze ans je souffrais de l'estomac, je n'avais plus d'appétit, j'avais de la fièvre et j'étais faible; je ressentais des maux de tête, des étourdissements, une lassitude générale. Tous ces maux ont disparu, grâce à vos bienfaites **Pilules Gicquel**. Plusieurs personnes de ma paroisse atteintes de jaunisse, constipation, étourdissements, en ont fait usage, et elles me chargent de vous exprimer le regret de n'avoir pas connu plus tôt l'efficacité de vos bonnes **Pilules Gicquel** (1 fr. 50 la boîte).

DINARD, curé de Tanis.

**GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE**  
DE **A. RIVAUD**  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.  
Lire la notice, envoyée franco sur demande.  
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

## Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

**P. ANDRIEU**

Assortiments d'Articles de Pâques des plus variés, vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

Vannerie — Œufs décorés — Œufs candis — Œufs chocolat

Poissons d'avril en chocolat et sucre, etc., etc.

Tout acheteur de 3 fr. de Confiserie aura droit à un billet de Tombola — Deux lots gagnants.

PAUL GODEY, propriétaire-gérant.



# BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement — ANGERS — Place du Ralliement

PARIS, Maison principale, 2, rue du Pont-Neuf, 2, PARIS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

HOMMES		ENFANTS	
REDINGOTE, drap noir, doublé soie, depuis . . . . .	40 fr.	COMPLET Régent, double faux gilet, depuis . . . . .	22 fr.
COSTUME complet fantaisie (3 pièces), depuis . . . . .	28	COMPLET Marin, cheviotte bleue, broderie laine, depuis . . . . .	12
PANTALON fantaisie, affaire exceptionnelle, depuis . . . . .	8	COMPLET Veston (3 pièces), nouv. en cheviotte, depuis . . . . .	16

GRAND CHOIX DE DRAPERIE POUR VÊTEMENTS SUR MESURE, BONNETERIE, CHEMISERIE, CORDONNERIE, GANTERIE, LINGERIE, etc.

Expédition et remboursement FRANCO, à partir de 25 francs

La BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à Saumur

Étude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré,

Il appert que la séparation de biens a été prononcée au profit de M<sup>me</sup> Alexandrine Poirault, épouse de M. Guibert, ci-après nommé, avec lequel elle demeure à Saumur, rue Cour-Saint-Jean,

Contre M. Paul-Henri-Dominique Guibert, négociant, demeurant à Saumur, rue Cour-Saint-Jean.

Pour extrait,

Saumur, le 5 avril 1890,

ANDRÉ POPIN.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A l'amiable

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Tonnelles, n° 6 et 8, à l'angle de la rue de la Cocasserie,

Joignant M. GUILLEMET.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (251)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

**MAISON DE CAMPAGNE**

Au Pont-Fouchard,

Avec Clos de Vigne et Jardin

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (252)

**A VENDRE**

**Une belle Maison**

Située au centre d'un bourg, à 13 kilomètres de Saumur,

Habité par un marchand de vin épicier

Comprenant : salle à manger, buvette, magasin d'épicerie, écuries, remises, jeux de boules, salle de billard au premier et cinq chambres.

On traiterait également pour le fonds de commerce.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, à Saumur. (349)

Étude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blancler, 23, place de la Bilange.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1890

**VASTE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 89,

Où s'exploite actuellement l'hôtel d'Anjou.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, le Lundi 14 Avril 1890, à 1 heure,

1<sup>o</sup> D'UNE

**MAISON D'HABITATION**

Sise à Saumur, rue Dacier, n° 28.

Revenu annuel : 750 francs.

Mise à prix : 8,000 francs.

Entrée en jouissance : 24 juin 1890.

2<sup>o</sup> D'UNE

**Autre Maison d'habitation**

Sise à Saint-Lambert-des-Levés, au Gros-Caillou, ancienne route de Tours.

Situation agréable,

Mise à prix : 4,000 francs.

S'adresser à M. DUPONT-BERGAULT, 98, rue Saint-Nicolas, à M. MAYER père, à Saint-Lambert, voisin, et à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

**Changement de domicile**

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> A. MULLON, huissier à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 29 (près la place Dupetit-Thouars), est transférée depuis le 4<sup>er</sup> avril rue Dacier, n° 28.

**SULFATE DE CUIVRE**

1<sup>re</sup> Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Daillé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

**Herbage de l'île Ponneau**

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions.

On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

**A louer à Reims**

Établissement complet pour vin de Champagne avec économie de main-d'œuvre de plus de 40 0/0. Caves les plus froides de la Champagne. S'adresser à BRISSET-FOSSIER, à Reims. (134)

M. BRAC, notaire à Saumur, demande UN CLERC, écrivant bien, pouvant faire les actes courants et la comptabilité.

**PILULES BEECHAM**

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assouplissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les **PILULES BEECHAM** PURIFIENT le SANG et en REGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulage en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre). Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs Élysées : 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, rue Castiglione, PARIS. Détail dans toutes les Pharmacies. Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison C. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Acc. rds. Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**SAVONS DE MARSEILLE**

Bleu pur . . . . .	le kilog.	0.55
Blanc « Arlequin » . . . . .	—	0.55
Blanc « Le Tigre » . . . . .	—	0.65
Jaune « Le Normal » . . . . .	—	0.75

Ce savon jaune présente une économie de 25 0/0, il est sans addition d'eau et contient 72 0/0 d'huile.

Lessive Iris, le paquet, 35 c. — Lessive du Phénix, le paquet, 40 c. Amidon de riz, 1<sup>er</sup> choix, le 1/2 kilog., 40 c. — Borax raffiné, le 1/2 kilog., 75 c. — Zoulou powder, le paquet, 10, 25 et 70 c.

N. B. — 100 kilog. de ces articles assortis ou non, donnent droit à 3 0/0 d'escompte

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.